



MIAMSI

*L*ettre

*A*ux

*M*ouvements

*C*arta

A los

*M*ovimientos

*L*etter

*T*o the

*M*ovements

2024 - N°1 Bureau International 2022-2025

Aux responsables des mouvements membres et affiliés au MIAMSI

Juillet 2024

I – EDITORIAL

Les membres titulaires du Bureau International du MIAMSI se sont réunis à Rome (Italie) du 16 au 19 juin 2024. Dans cette lettre, nous partageons avec vous les conclusions des différentes questions évoquées au cours de la réunion. Cette réunion a été précédée le jeudi 13 juin 2024 de la rencontre annuelle du Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie avec les modérateurs des associations internationales de fidèles, des mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles sur le thème « le défi de la synodalité pour la mission » à laquelle le Président a pris part. Il y aura également les échos de cette importante rencontre.

Le monde dans lequel nous vivons est de plus en plus complexe et nombreux sont les défis pour nous tous : la guerre, le terrorisme, la violence généralisée, les drames de l'immigration, l'augmentation des inégalités qui exacerbent les tensions sociales et constituent une menace pour la démocratie, la lutte contre toutes les nouvelles formes d'injustice, le chômage, l'insécurité, le respect de la vie humaine, le réchauffement climatique et l'environnement, les migrations, etc.

Dans ce contexte de crise, où nous n'avons pas complètement tourné dos à la pandémie avec des impacts encore visibles et où s'installe la crise économique et sociale conséquence de la guerre russo-ukrainienne ou de la guerre au Moyen-Orient (Israël – Hamas), il est difficile de faire des hypothèses concernant l'avenir mais il nous faut être attentifs aux signes des temps et continuer de prendre à cœur nos engagements. Osons garder au cœur de nos vies l'espérance chrétienne.

Bon courage à tous.

Prosper HONAGBODE
Président du MIAMSI

II – Grandes conclusions de la réunion du Bureau International du 16 au 19 juin 2024

Du dimanche 16 au mercredi 19 juin a eu lieu, en présentiel, la réunion du Bureau International de la mandature 2022-2025.

La réunion a débuté l'après-midi du dimanche 16 juin par des échanges entre les membres présents. Le lundi 17 juin les travaux proprement dits ont démarré par le mot de bienvenue du Président suivi de l'adoption de l'agenda de la rencontre et des informations générales avant la messe d'ouverture.

Après la messe l'agenda se poursuit par le bilan personnel de chaque membre et les nouvelles des mouvements aux quatre coins du monde.

La Vice-Présidente chargée de l'Europe (Trésorière) a rendu compte des missions accomplies avec le Président notamment le transfert de nos archives de San Calisto à Azione Catolica Italiana, sise à Via Aurelia où lesdites archives sont en sécurité, les manifestations marquant le soixantième anniversaire du Miamsi à Marseille septembre 2023 qui a connu le lancement du livre publié à cette occasion. Elle a poursuivi avec le compte rendu des diverses rencontres au Vatican : audience au Dicastère en charge des Laïcs pour la remise du livre qui a beaucoup félicité le mouvement pour son action dans le monde, l'audience avec le Pape et offrande n mains propres du livre qui a aussi encouragé et félicité le Miamsi, la remise du livre au Dicastère en charge du développement humain et à la Secrétairerie d'Etat par l'entremise de l'ancien président Daniel Guéry. Partout, l'initiative a été bien appréciée et les efforts du mouvement en matière d'évangélisation des milieux indépendants ont été salués. En sa qualité de Trésorière, elle a fait part des difficultés financières que traverse le mouvement dues à la diminution des membres, la faiblesse voire la non-entrée des cotisations, l'absence totale de subventions qui se traduisent, entre autres, par l'absence du mouvement à certains rendez-vous etc. Elle a rendu des conclusions du Relais Européen de février 2024 avant de parler des tâches accomplies dans le cadre des préparatifs de la prochaine A.G. de Fatima au Portugal, son pays. Le Président, par ailleurs en charge de l'Afrique, a abondé dans le même sens que celle qui l'a précédé pour ce qui est des comptes rendus des visites au Vatican et en ce qui concerne les difficultés financières du Miamsi et a salué les pays en règle de leurs cotisations. Dans ce sens plusieurs pays africains sont à la traîne et il n'a de cesse de les relancer malgré les situations particulièrement difficiles que la plupart des pays connaissent mais beaucoup d'efforts sont faits pour la bonne marche des activités et on peut citer et saluer le Sénégal, le Burundi, le Bénin, le Maroc sans oublier qui revient après plusieurs années de silence. Les pays du Sahel (Mali, Niger, Burkina Faso) connaissent des situations politique et sécuritaire préoccupantes mais le Burkina Faso maintient le contact par la production de rapports et le versement de ses cotisations. Il a souligné les défis de l'heure, les problèmes qui plombent la bonne marche du mouvement notamment partout la baisse des effectifs par pays, l'absence de nouveaux recrutements, la vieillesse et la disparition des membres.

Une convention de collaboration est cours de gestation entre Pax Roman (MIIC) et le Miamsi pour mutualiser les efforts, conduire des projets communs et veiller à ce que l'un des deux mouvements puisse représenter l'autre dans certaines instances. C'est le cas du CCI-Unesco où le Miamsi, membre du Conseil d'Administration représente Pax Romana dans cette plateforme.

Ensuite le point a été fait par rapport à notre présence et notre présence dans les instances internationales (ONU, Conseil de l'Europe, CCIC-Unesco, CCIG, Crescendo) qui sont globalement très appréciées. Il est à signaler que Crescendo, après 21 ans d'existence vient d'être dissout. Après Margarida Restani Pinto qui a été nommée pour nous représenter à Genève (Conseil des Droits de l'Homme) et pour qui le Président demande l'autorisation pour financer au moins une fois sa participation en présentiel aux réunions de cette instance, il y a la récente nomination de Marc Deluzet en remplacement de Dominique Lemau de Talencé pour nous représenter au CA/CCIC-Unesco où notre participation de qualité est très appréciée.

Pour la Vice-Présidente chargée de l'Amérique Latine, le mouvement est en déclin avec un vieillissement prononcé des membres. Au Brésil, on compte environ 50 membres engagés avec une présidente qui a 85 ans, toujours engagée, mais qui veut quand même passer la main à une relève plus jeune. Comme projet, une Campagne contre la faim a été menée avec des femmes à qui l'on donne 250 euros par mois ; ce n'est pas énorme, notamment eu égard à d'autres dépenses, parfois à l'intérieur même du MIAMSI, mais avec cette somme, beaucoup d'initiatives peuvent être vécues ; 60 enfants sont touchés pour un total de 38 familles. Ce n'est pas grand-chose mais l'on peut être pertinent si l'on s'engage dans l'action.

En Équateur – Katty Arce est en train de travailler dans la cité de Guayaquil au sein du Relais de l'Amérique latine (SAL). Au Paraguay la plupart des rencontres se font en ligne et il y a peu de remontée. Il en est de même du Pérou.

Après la présentation de Marilia BRAGA, le Président reprend la parole pour souligner une constance : le MIAMSI est partout en déclin. Il constate que le souffle du Concile Vatican II s'estompe et avec lui, la spiritualité propre au Mouvement qui n'attire plus les jeunes. Globalement, le Mouvement fait partout face au même problème et il convient de se poser la question de son devenir en osant s'interroger sur le maintien de la structure sous sa forme actuelle ou sur une refonte institutionnelle. « *Allons-nous continuer à parler du mouvement dans un pays où il n'y a que sept adhérents ?* » Paradoxalement, nous ne pouvons pas tuer l'initiative même d'un petit nombre sous prétexte que ce nombre ne corresponde pas à l'idée que nous avons d'une structure nationale et que conformément aux statuts, le mouvement doit avoir une extension nationale. Il faut reconnaître que les problèmes que connaît le MIAMSI ne lui sont pas propres et ils sont aujourd'hui présents dans tous les mouvements d'action catholique post-Concile Vatican II. On peut noter qu'une grande rencontre est envisagée en marge du Synode sur la synodalité pour réfléchir, entre autres, sur la mission et la vocation des laïcs dans une Église synodale. Réflexion sur l'apostolat et le ministère laïc à la lumière du Concile Vatican II (60^{ème} anniversaire de Lumen gentium).

Au niveau de l'Inter-Iles, on peut noter que le 6 juillet 2024, l'ACI organisera une journée nationale de lutte contre la corruption. Des conférences et expositions seront organisées là où il y a de l'équipe ACI.

Nous sommes maintenant dans la phase de préparation. Dans cette phase de préparation, nous travaillons avec la CEPAL (Commission épiscopale de l'apostolat laïc), la CEM (Conférence des Évêques de Madagascar), les institutions publiques anti-corrupctions comme le BIANCO (Bureau indépendant anti-corrupption), PAC (Pôle anti-corrupption), SAMIFIM (Direction anti blanchiment d'argent) et des organismes internationaux comme Amnesty international.

L'objectif de cette journée est de sensibiliser le public, les fidèles catholiques du danger de la corruption qui gangrène la société malgache.

Telle est l'activité à une envergure nationale que nous préparons.

Eu égard aux différentes interventions, l'aumônier international trouve pertinent les échanges que le Bureau poursuit actuellement car ils révèlent que le Mouvement est en crise et qu'il serait peut-être opportun de le refonder : raison pour laquelle pense-t-il que la prochaine Assemblée générale mondiale serait très importante. Car elle serait une occasion appropriée pour oser faire face à la vérité et se poser les bonnes questions et dégager les solutions qui s'imposent. L'aumônier continue pour indiquer qu'il existe plusieurs niveaux de vie au sein du MIAMSI : la vie des équipes est capitale mais celle au niveau international est tout aussi importante ; à ceci, il faut de l'argent pour pouvoir organiser des événements et pour favoriser les initiatives permettant aux personnes et pays de se rencontrer.

L'autre temps fort est la préparation de la XVIème Assemblée Générale de Fatima de novembre 2025

La date retenue est du 18 au 20 novembre 2025 (hors les jours de voyage) et des débats constructifs ont été menés par rapport au thème, au logo, à la structuration, au format etc. Nous y reviendrons dans des communications ultérieures.

III – Echos de la rencontre annuelle du Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie avec les modérateurs des associations internationales de fidèles, des mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles

La rencontre annuelle avec les modérateurs des associations internationales de fidèles, des mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles a eu lieu le jeudi 13 juin 2024 dans la salle du Synode au Vatican sur le thème « le défi de la synodalité pour la mission ». Après la messe d'ouverture, les travaux ont démarré avec la présence remarquée du Saint Père qui dans son exhortation a rappelé que l'Eglise, à travers le Synode sur la synodalité, vit une période prolongée de consultation, de réflexion et de dialogue afin de concrétiser pleinement la dimension synodale qui s'inscrit dans sa nature de mystère de communion à l'image de la communion trinitaire.

Lors de la rencontre présidée par le Cardinal Kevin Farrell, Préfet du Dicastère, il a été mis en évidence quelques exemples de structures synodales déjà vécues dans des associations et des mouvements pouvant inspirer et stimuler l'ensemble de l'Église. En même temps, la réflexion a porté sur les dimensions synodales qui posent de nouveaux défis à la croissance des associations et des mouvements. Le thème de la journée est ancré dans la finalité ecclésiale ultime qui demeure celle de la mission, la seule capable de donner pleinement sens, concrétude et efficacité au chemin synodal.

Conformément aux années précédentes, ont été conviées à la rencontre seulement les associations internationales de fidèles, privées et publiques, ainsi que les autres entités dotées d'une personnalité juridique et relevant de la compétence directe du Dicastère, lequel les accompagne dans leur vie et leur développement (cf. PE, n. 134). Plus de 150 participants ont

réfléchi à partir de deux conférences introductives. La première donnée par Rafael Luciani, Professeur à l'Université catholique Andres Bello sur le thème la mission comme objectif de la synodalité et la seconde par Dr Elisa Lisiero du Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie sur le thème la synodalité et l'expérience des mouvements.

En définitive, il s'agit d'une rencontre d'échanges et de propositions pour le développement de nos mouvements.

IV – En marche vers la seizième assemblée générale du MIAMSI

Nous rentrons activement dans la préparation de cette A.G. prévue pour se tenir à Fatima au Portugal du 18 au 20 novembre 2025. Plusieurs aspects ont été abordés à savoir les orientations et dispositions préalables ; dispositions pratiques majeures : inscriptions et facilités de paiement, évaluation du nombre de participants ; format (entièrement en présentiel ou partiellement en ligne, modalités, etc. La particularité est que les réflexions commenceront au niveau des relais, suivant leurs modalités, et les conclusions et résolutions seront discutées à Fatima. Il est prévu que la première journée soit consacrée aux questions statutaires et aux débats d'orientation, la deuxième journée sera thématique et la troisième journée avec immersion à Fatima, un grand lieu de pèlerinage marial, et soirée festive.

V-1 : Rappel des cotisations

Nous remercions tous les mouvements qui sont à jour de leur cotisation ou qui ont payé partiellement avec l'engagement de solder et nous sollicitons ceux qui n'ont pas encore pu le faire de s'en acquitter dès que possible. Pour beaucoup nous attendons les cotisations de 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024. Le bureau rappelle que l'année officielle du MIAMSI va du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante. Chaque pays, qui a sa propre année de fonctionnement, communique en début d'année le renouvellement de cotisation, en tenant compte du nombre réel des membres et en invitant tout le monde à faire face à cette obligation statutaire. A partir de ces données la trésorière fait son plan prévisionnel d'entrée des cotisations. En dehors de la présente LAM, la trésorière écrira à chaque responsable de relais et à chaque responsable de mouvement au plan national pour les inviter à remplir à bonne date cette obligation. Les arriérés de cotisation sont également attendus.

Nous vous rappelons, que la cotisation est demandée au début de chaque année et au plus tard dans le premier semestre de l'année et que votre participation financière est vitale pour notre mouvement et nous permet de respecter nos engagements et nos obligations de fonctionnement.

Pour mémoire, le MIAMSI demande une quote-part de 5 US\$ (ou 5 €) par membre par an.

Le paiement peut se faire par virement bancaire au Crédit Lyonnais Paris :

Titulaire : MIAMSI - Banque : Crédit Lyonnais : 30002 - Agence : Paris Passy : 00428
Compte : 0000006784B Clé : 97 - IBAN : FR29 3000 2004 2800 0000 6784 B97

ou à la Banque du Vatican – IOR (Istituto per le Opere del Vaticano)

Compte en US\$

MIAMSI

Compte N° 21401001

IBAN: VA62001000000021401001

CODICE BIC: IOPRVAVX ou IOPRVAVXXXX

Compte en Euro

MIAMSI

Compte N° 21401003

IBAN: VA08001000000021401003

CODICE BIC: IOPRVAVX ou IOPRVAVXXXX

V-2 : MOT DE LA TRESORIERE

Je viens faire un appel à la récolte des cotisations du MIAMSI car sans cela le Bureau International aura de graves difficultés pour parvenir à payer toutes ses dépenses et obligations monétaires de fonctionnement. Ainsi tous les mouvements sont invités à solder leurs cotisations et aussi leurs arriérés qui n'ont pas été faits jusqu'à maintenant.

Nous attendons les cotisations de 2021, 2022, 2023 et 2024. Le bureau vous rappelle que l'année budgétaire officielle du MIAMSI va du 1^{er} au &octobre au 30 septembre de l'année suivante.

Nous encourageons aussi tous ceux qui peuvent vraiment faire un effort au-delà des 5 dollars statutaires par an, de le faire, car ce serait vital pour notre mouvement.

Les bonnes volontés ou des éventuelles âmes généreuses peuvent nous appuyer par leurs dons à l'adresse qui figure en bas et nous sommes tous invités à s'approcher de nous.

Pour mémoire, le MIAMSI demande une quote-part de 5 US\$ (ou 5 €) par membre par an.

Les précisions sur nos comptes bancaires sont données dans le paragraphe ci-dessus.

Au nom du Bureau International, je vous envoie ici un grand MERCI!

Assunção MEXIA - Trésorière du MIAMSI

VI – Base de données du MIAMSI

Afin de mettre à jour notre Base de données et le site du MIAMSI, veuillez nous faire parvenir les informations actualisées de vos mouvements et les renvoyer par email au secrétariat. N'oubliez pas de nous envoyer aussi vos projets, photos, rapports, etc, et surtout nous permettre d'envisager des pistes de réflexions pour l'ensemble des pays.

En plus de la mise à jour de notre base de données, le partage de vos réalités, vos vécus à travers notre site permet un enrichissement mutuel des différents mouvements/pays du MIAMSI.

VII – Informations diverses

- **ACI-France** : Université d'été à Angers du 12 juillet au 14 juillet 2024 autour du thème « Acteurs de démocratie pour bâtir l'avenir »
- **Dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie** : Rencontre annuelle avec les modérateurs des associations internationales de fidèles, des mouvements ecclésiaux et des communautés nouvelles : 05 juin 2025
- **16^{ème} Assemblée Générale du MIAMSI** : du 18 au 20 novembre 2025 à Fatima au Portugal

Bonne lecture et bon travail à tous.

Le Bureau International

Palazzo S. Calisto - 00120 Cité du Vatican – Italie – 3,bis rue François Ponsard, 75116 Paris (Secrétariat ACI France et Siège du MIAMSI) -

E-m@il : miamsi.rome@gmail.com - WEB : <http://www.miamsi-rome.org>

Organisation Internationale Catholique

Organisation non gouvernementale avec statut consultatif à ECOSOC et statut participatif au Conseil de l'Europe